



Les architectes de la transition énergétique

Séance d'information
publique

Vaux-sur-Morges

08.09.2025



Active auprès des **communes suisses**

Actionnariat fort (André Hoffmann)

Partenaires

- Banque Vontobel (accès au financement)
- Kessler & co (gestion des risques)
- Primeo Energie (alliance stratégique)

Réalisations dans 5 communes:

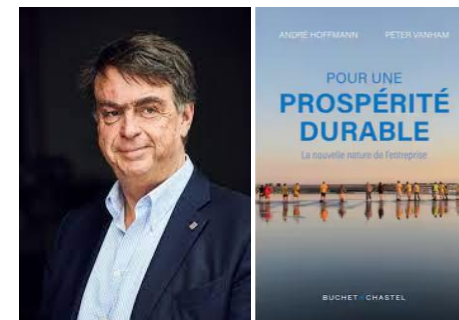
INFRARoss
Energies  Services

Transition
InfraTREyto
énergétique

 **SIH** Services
Industriels
d'Henniez

SILV Services industriels
de Lussery-Villars

Services industriels
de Montfaucon



But: **Promouvoir un modèle innovant de transition énergétique et fournir aux communes une solution « clé en main » pour atteindre une indépendance énergétique autofinancée et basée sur les ressources renouvelables à disposition sur leur territoire**



CA
en Mio. CHF

2'217

Total du bilan

2989

Vente d'électricité
et de gaz
en Mio kWh

14'028

113 MW gaz

Collaborateurs

697

EBIT
en Mio. CHF

124

Sociétaires

58'760

Alliance Primo Energie & Innergia

Conférence de presse (4 juin)

AGEFI (4 juin)

ENTREPRISES | AGEFI

Un partenariat pour produire de l'énergie avec du renouvelable local

ENERGIE. Fer de lance d'une production d'électricité et de chauffage décentralisée, le vaudois Innergia et le bâlois Primo Energie s'associent avec le soutien du vice-président de Roche, André Hoffmann.

Christian Affolter... Innergia compte désormais un gestionnaire d'un réseau de distribution (GRD) parmi ses partenaires. Le concepteur de solutions permettant aux communes de devenir indépendantes énergétiquement a présenté mercredi à Yvernois son alliance avec Primo Energie, basée à Munchenstetten (BL). «C'est une étape clé pour Innergia, qui permet de développer tout un système énergétique avec des ressources renouvelables locales», a souligné son fondateur et CEO, Frédéric James Gentizon.



Alliance. Cédric Christmann, CEO de Primo Energie (à gauche), André Hoffmann, vice-président de Roche et actionnaire d'Innergia, Frédéric James Gentizon, CEO d'Innergia, et Pierre-Antoine Cottier, de Comofunding.

de moins de 1200 habitants des solutions pour exploiter sur place leurs énergies, par exemple à Henniez, Rosnare ou Treyriens. «Elles ont peu de moyens, mais souvent beaucoup de ressources renouvelables», a souligné Frédéric James Gentizon. Les services industriels commencent à être créés pour proposer l'électricité et le chauffage à prix coûtant, comptif par rapport aux fournisseurs privés. Cela permet aussi à ce modèle de faire ses preuves à petite échelle avant de passer à des structures plus grandes. «Voilà la nécessité de changer le système de production énergétique en Suisse, le mo-



de moins de 1200 habitants des solutions pour exploiter sur place leurs énergies, par exemple à Henniez, Rosnare ou Treyriens. «Elles ont peu de moyens, mais souvent beaucoup de ressources renouvelables», a souligné Frédéric James Gentizon. Les services industriels commencent à être créés pour proposer l'électricité et le chauffage à prix coûtant, comptif par rapport aux fournisseurs privés. Cela permet aussi à ce modèle de faire ses preuves à petite échelle avant de passer à des structures plus grandes. «Voilà la nécessité de changer le système de production énergétique en Suisse, le mo-

de moins de 1200 habitants des solutions pour exploiter sur place leurs énergies, par exemple à Henniez, Rosnare ou Treyriens. «Elles ont peu de moyens, mais souvent beaucoup de ressources renouvelables», a souligné Frédéric James Gentizon. Les services industriels commencent à être créés pour proposer l'électricité et le chauffage à prix coûtant, comptif par rapport aux fournisseurs privés. Cela permet aussi à ce modèle de faire ses preuves à petite échelle avant de passer à des structures plus grandes. «Voilà la nécessité de changer le système de production énergétique en Suisse, le mo-



de moins de 1200 habitants des solutions pour exploiter sur place leurs énergies, par exemple à Henniez, Rosnare ou Treyriens. «Elles ont peu de moyens, mais souvent beaucoup de ressources renouvelables», a souligné Frédéric James Gentizon. Les services industriels commencent à être créés pour proposer l'électricité et le chauffage à prix coûtant, comptif par rapport aux fournisseurs privés. Cela permet aussi à ce modèle de faire ses preuves à petite échelle avant de passer à des structures plus grandes. «Voilà la nécessité de changer le système de production énergétique en Suisse, le mo-

24 Heures (6 juin)

5
Vaud

Développement durable: un nouvel élan pour l'indépendance énergétique des villages

Environnement L'entreprise vaudoise Innergia et le groupe bâlois Primo Energie annoncent un partenariat pour propulser les énergies renouvelables dans les petites communes. Quatre d'entre elles ont déjà adopté ce système de financement participatif local.

Alain Deten / Tasso



Le partenariat entre Innergia et Primo Energie engage Cédric Christmann (CEO de Primo Energie), André Hoffmann (vice-président du groupe Roche et actionnaire d'Innergia), Frédéric James Gentizon (CEO d'Innergia) et Pierre-Antoine Cottier (membres de la direction de la banque Vontobel).

Hande de chiffres d'affaires (en millions de francs) des entreprises engagées dans le partenariat énergétique local (2019-2020).

André Hoffmann: «Les entreprises ne peuvent plus viser le seul profit»

Innergia, engagé en tant que gestionnaire de son réseau de distribution d'électricité, a rejoint le projet d'Innergia. Ce projet vise à développer des solutions énergétiques locales, basées sur des ressources renouvelables. Le partenariat vise à créer une structure commune pour gérer ces installations de manière efficace.

«Personne ne veut l'autarcie, tout le monde veut l'autonomie», a souligné Cédric Christmann, CEO de la coopérative bâloise. Pour cela, les nouvelles ressources doivent être intégrées au réseau, qui doit devenir bidirectionnel et numérisé. Dans ses services s'adressant aux consommateurs et aux producteurs, Primo Energie est l'un des pionniers, selon le CEO. Elle a aussi permis à Swissgrid d'éviter le 30 avril une surcharge du réseau, en sur-

«Le partenariat participe à la transformation profonde du système économique.»

André Hoffmann
Vice-président du groupe Roche

«C'est un jour de fête. C'est une étape décisive qui consolide notre engagement pour une transition énergétique décentralisée et durable. Nous remercions les communes, les citoyens et les investisseurs qui ont permis ce projet. C'est une victoire pour la Suisse et pour l'Europe.»

Primo Energie a annoncé un investissement de 10 millions de francs dans le projet d'Innergia. Ce projet vise à développer des solutions énergétiques locales, basées sur des ressources renouvelables. Le partenariat vise à créer une structure commune pour gérer ces installations de manière efficace.

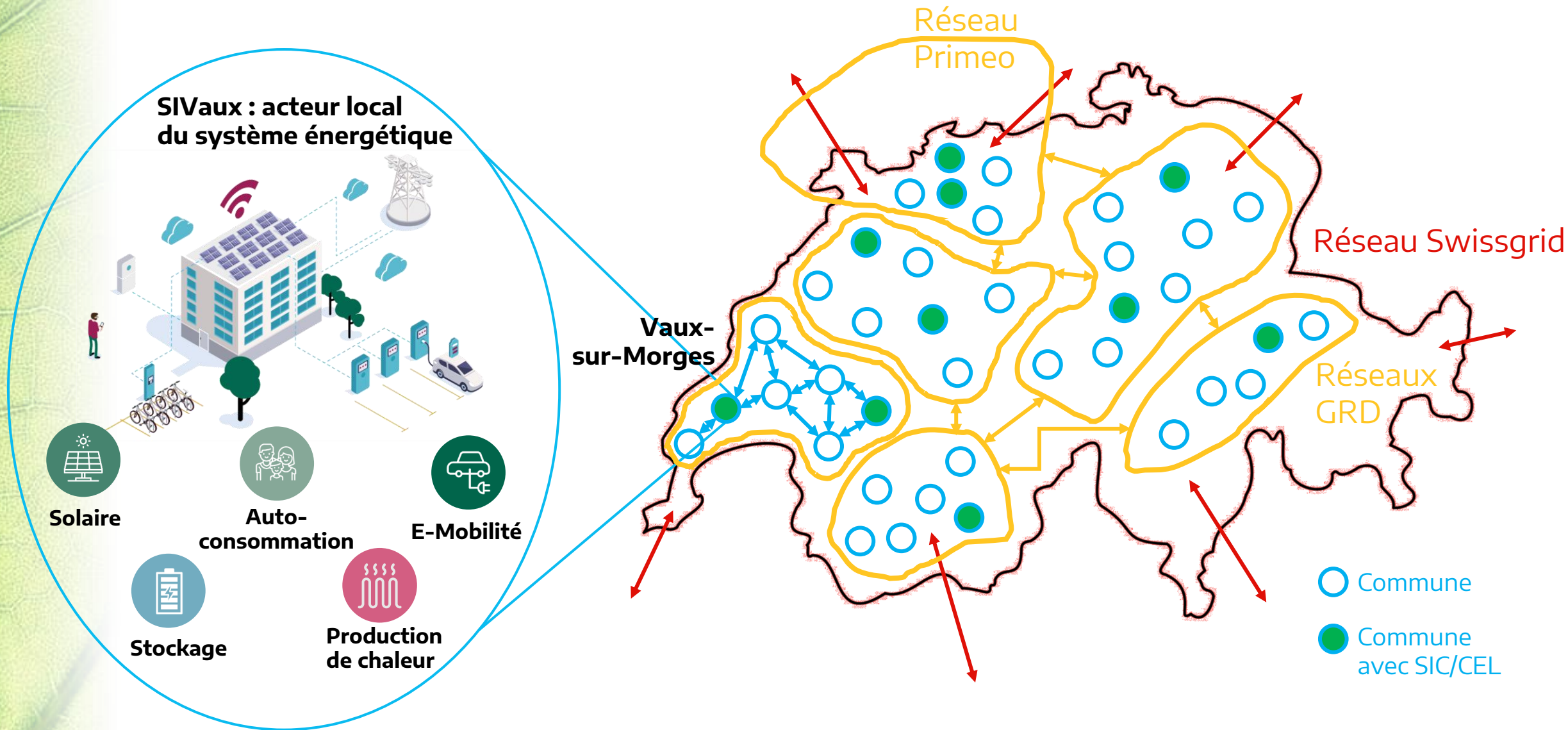
«Personne ne veut l'autarcie, tout le monde veut l'autonomie», a souligné Cédric Christmann, CEO de la coopérative bâloise. Pour cela, les nouvelles ressources doivent être intégrées au réseau, qui doit devenir bidirectionnel et numérisé. Dans ses services s'adressant aux consommateurs et aux producteurs, Primo Energie est l'un des pionniers, selon le CEO. Elle a aussi permis à Swissgrid d'éviter le 30 avril une surcharge du réseau, en sur-

«Personne ne veut l'autarcie, tout le monde veut l'autonomie», a souligné Cédric Christmann, CEO de la coopérative bâloise. Pour cela, les nouvelles ressources doivent être intégrées au réseau, qui doit devenir bidirectionnel et numérisé. Dans ses services s'adressant aux consommateurs et aux producteurs, Primo Energie est l'un des pionniers, selon le CEO. Elle a aussi permis à Swissgrid d'éviter le 30 avril une surcharge du réseau, en sur-



Le partenariat entre Innergia et Primo Energie engage Cédric Christmann (CEO de Primo Energie), André Hoffmann (vice-président du groupe Roche et actionnaire d'Innergia), Frédéric James Gentizon (CEO d'Innergia) et Pierre-Antoine Cottier (membre de la direction de la banque Vontobel).

Vision d'un nouveau système énergétique



Solution conjointe d'Innergia & Primeo Energie

Primeo Energie & Innergia ont pour objectif commun d'offrir aux Communes décentralisées une solution « clé en main » de transition énergétique autofinancée et basée sur les ressources renouvelables locales à disposition sur leur territoire communal.

Prenez le contrôle de votre futur énergétique !

1. L'indépendance énergétique

Produisez et distribuez votre propre énergie!

Energie thermique et électrique basée sur les ressources renouvelables à disposition sur votre territoire.

2. L'énergie locale comme service public communal !

L'énergie renouvelable, un bien commun offert comme **service public communal** à tous à prix compétitifs.

3. Votre transition énergétique autofinancée

Aucun endettement grâce à des emprunts obligataires privés.
Pas de recours aux deniers publics et aux impôts.



Notre valeur ajoutée

Approche systémique & holistique

- 1. Conception et réalisation d'un système local de mix énergétique**
- 2. Gestion des risques de l'ensemble du système**
- 3. Financement privé du système sur du long terme**

1^{er} pilier : l'indépendance énergétique

La Commune et ses citoyens se groupent pour **produire et distribuer** localement une grande part de **l'énergie thermique et électrique** dont ils ont besoin **avec les ressources renouvelables** à disposition sur leur territoire communal

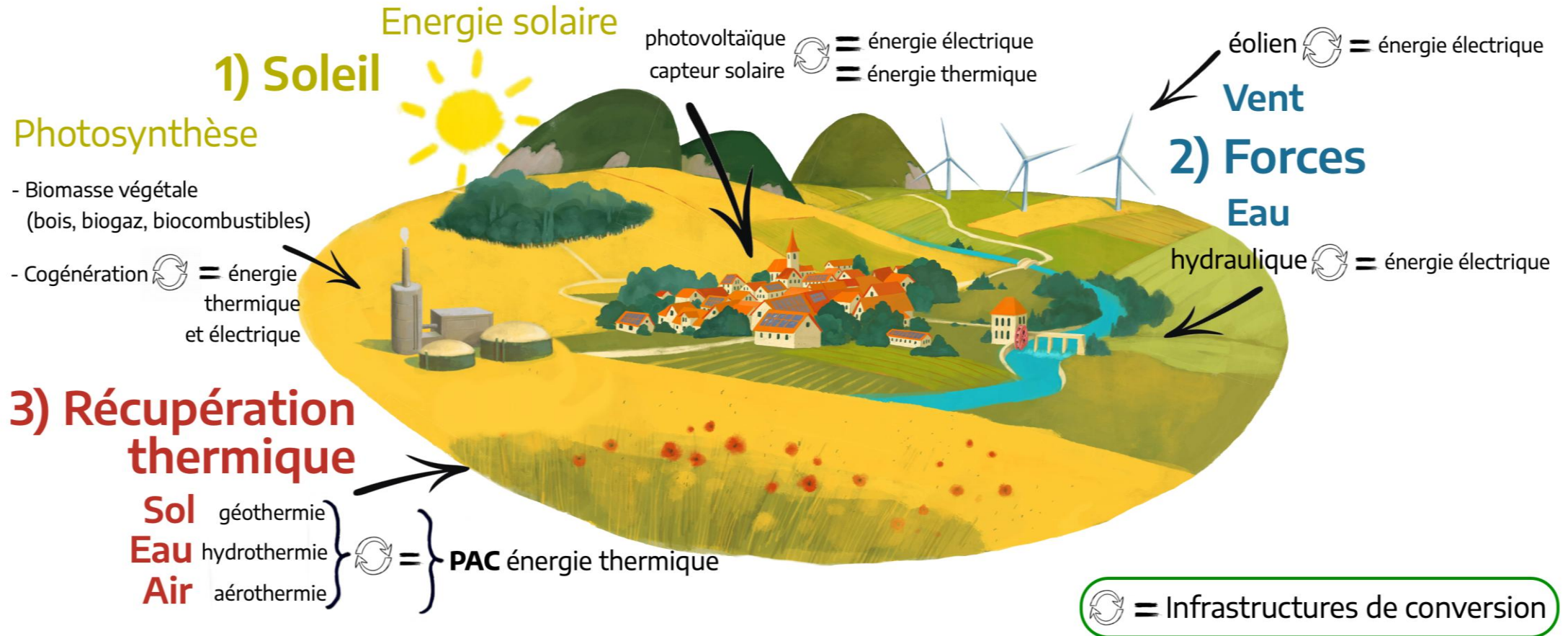
➤ Vos **BESOINS** en **énergie secondaire** (*après conversion*) :

1. Énergie thermique (chaleur et froid)
2. Énergie électrique

➤ Vos **RESSOURCES énergétiques primaires locales** (*avant conversion*) :

1. **Le soleil** et son énergie thermique nécessaire à la création de la biomasse végétale naturelle.
2. **Les forces de l'eau** (hydraulique) **et du vent** (éolienne)
3. **La récupération d'énergie thermique** du sol (géothermie), de l'eau (hydrothermie) et de l'air (aérothermie)

1^{er} pilier : l'énergie produite et distribuée localement

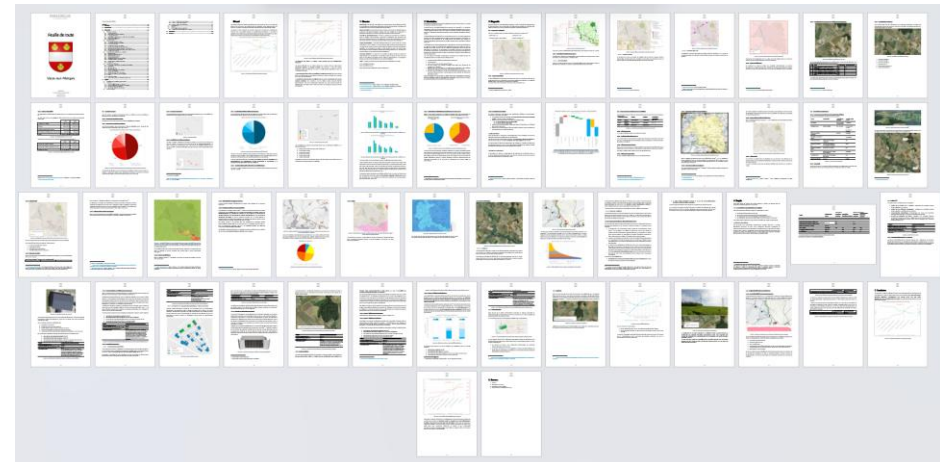


Feuille de route: propose un chemin vers l'indépendance énergétique de votre Commune

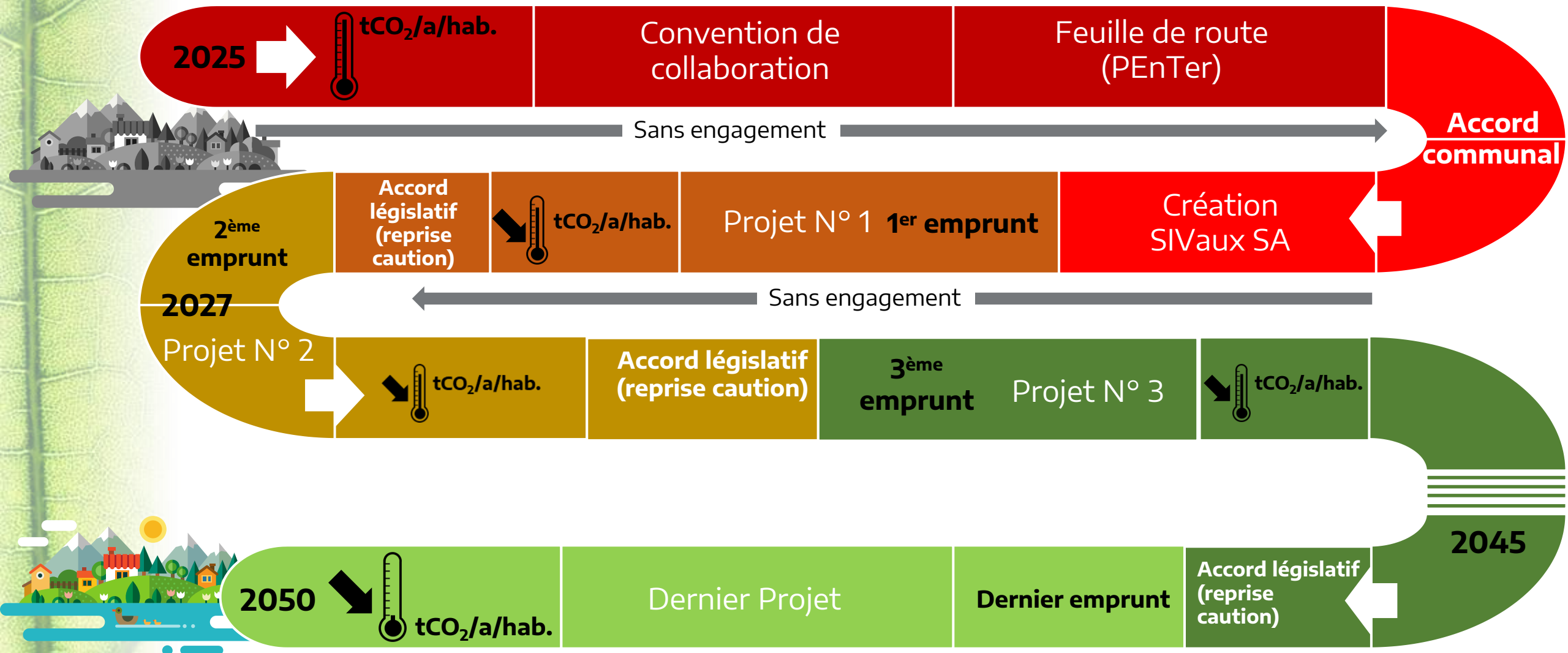
Une **feuille de route** comprend l'identification et le chiffrage d'infrastructures de conversion.

- Un **inventaire des potentiels** d'énergies renouvelables sur le territoire communal.
- Un **recensement des besoins** et des installations existantes et en projet.
- Une **liste de projets** de production & distribution d'énergie permettant d'atteindre l'indépendance énergétique.
- **La conception et le chiffrage** du premier projet des SIVaux SA.

*Aperçu de la feuille de route
Vaux-sur-Morges*



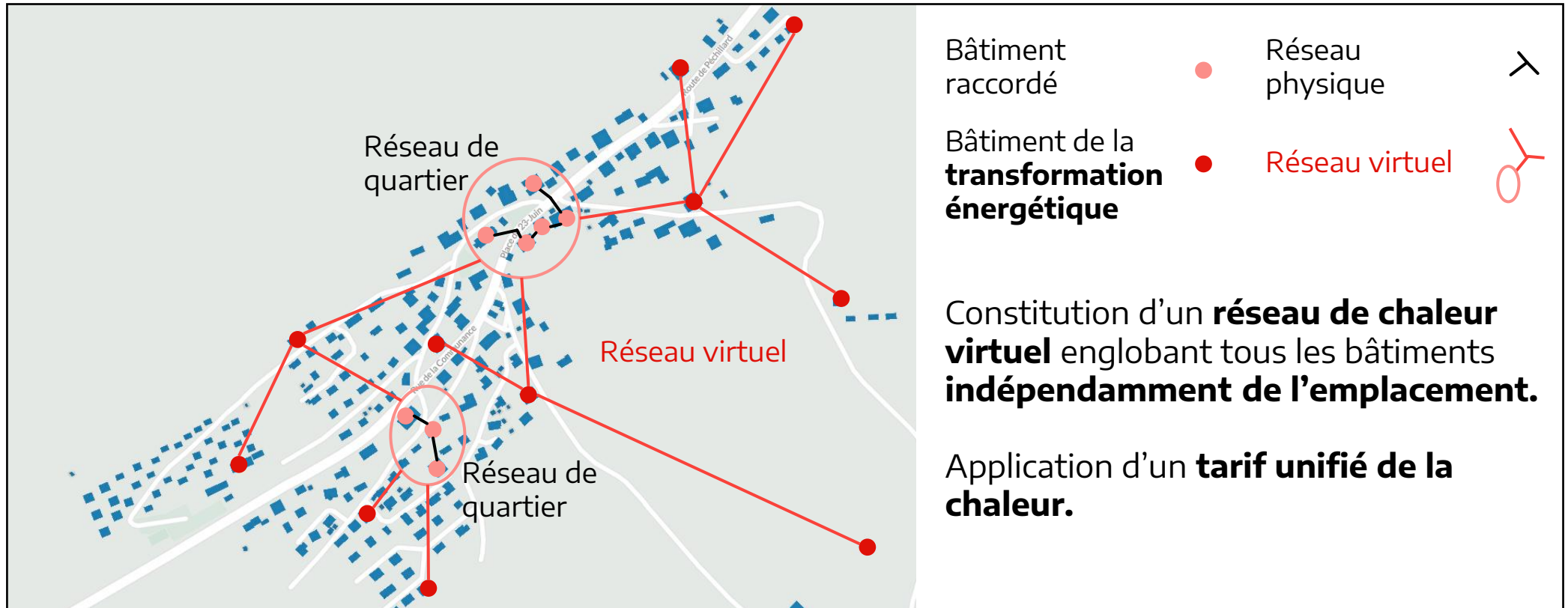
Solution « clé en main » pour atteindre l'indépendance énergétique



2^{ème} pilier : L'énergie locale comme Service Public

- Le **mix de production énergétique locale** (thermique et électrique) est **mutualisé** pour être **distribué** à **prix compétitifs** à **tous les habitants** de la Commune.
- Des **financements spécifiques** (taxes de raccordement, travaux individuels, isolations) sont **proposés aux habitants** pour leur éviter des investissements initiaux.

LA CHALEUR comme un service public communal



LA CHALEUR comme un service public communal

Avantages

1. Approvisionnement sûr

Energie produite à partir de ressources renouvelables locales, ce qui garantit l'approvisionnement qui n'est **plus affecté par des risques de pénurie** liés au contexte géopolitique international.

2. Stabilité des prix

SIC propose ses services au prix coûtant, c'est-à-dire sans recherche de profit. Grâce aux ressources locales, les prix sont stables et ne sont **plus affectés par une grande volatilité des prix** en raison de potentielles crises et tensions sur les marchés de l'énergie.

3. Contrat de service tout compris

SIC s'occupe de tout, y compris de l'exploitation, de l'installation et de l'approvisionnement en combustible. Les installations font l'objet d'un entretien régulier et sont couvertes par un service de dépannage. SIC offre **la chaleur comme un service tout compris**.

4. Augmentation de la valeur du bâtiment

Un système de chauffage renouvelable **augmente la valeur de votre bien immobilier d'environ 10 à 15%** selon les cas.

5. Conformité réglementaire

Les lois tendent toutes vers la sortie des énergies fossiles. SIC propose des solutions avec des énergies renouvelables en **conformité avec toutes les exigences** légales actuelles et futures.

Prix global du SERVICE « chaleur » compétitif

Preuve par comparatifs chiffrés

Comparatif de coûts pour M. et Mme Robert Pache , Rue du Village 7			
	Habitation		
	Bâtiment	Habitat individuel	Système de chauffage existant
	Surface chauffée	260 m²	Gaz 25 kW
	Performance énergétique	Chaleur annuelle produite	25'000 kWh
		Combustible consommé	2'450 m³ gaz (10.2 kWh/m³ gaz)
		Rendement	85%
		Chaleur annuelle consommée	21'250 kWh
Fourniture de chaleur SIH			
Puissance contrat		15 kW	
Chaleur annuelle consommée		21'250 kWh	
Comparaison avec			
		Système de chauffage	Gaz 25 kW
		Rendement chaudière	85%
		Chaleur annuelle produite	25'000 kWh
		Combustible consommé	2'450 m³ gaz (10.2 kWh/m³ gaz)
Investissement initial global			
Investissement dans l'équipement		00.--	15 579.--
Contribution initiale (15 kW, 900.-kWh)		13 500.--	13 333.--
(Subventions mutualisées dans contribution initiale)			00.--
		Subvention	1 000.--
		Certificat CECB (1)	1 500.--
		Mise à l'enquête et émoluments	2 000.--
		CECB +	2 000.--
Total investissement unique		13 500.--	33 406.--
Coûts annuels d'investissement			
Annuité sur 20 ans (taux de 2.35%, y.c. remboursement)		854.--	1 670.--
			1 346.--
Total coûts annuels d'investissement		854.--	3 017.--
Coûts annuels d'énergie			
Coût d'énergie (17.9 cts/kWh) sur la chaleur consommée (21'250 kWh)		3 804.--	3 625.--
Prime de puissance (160.-kWh)		2 400.--	580.--
Abonnement		00.--	90.--
Entretien et frais		00.--	320.--
Total coûts annuels d'énergie		6 204.--	4 615.--
Total annuel moyen sur 20 ans			
Total annuel moyen des la 21e année		7 058.--	7 632.--
		6 204.--	

(1) obligation lors du renouvellement d'une chaudière au gaz (R-CECB art. 14)

(2) couverture min. de 30% des besoins pour l'eau chaude sanitaire, 20% ch. au gaz, 40% ch. au mazout selon L'VEne, subvention déduite

Comparatif de coûts pour M. et Mme Robert Pache , Rue du Village 7			
	Habitation		
	Bâtiment	Habitat individuel	Système de chauffage existant
	Surface chauffée	260 m²	Gaz 25 kW
	Performance énergétique	Chaleur annuelle produite	25'000 kWh
		Combustible consommé	2'450 m³ gaz (10.2 kWh/m³ gaz)
		Rendement	85%
		Chaleur annuelle consommée	21'250 kWh
Fourniture de chaleur SIH			
Puissance contrat		15 kW	
Chaleur annuelle consommée		21'250 kWh	
Comparaison avec			
		Système de chauffage	PAC Gé0 15 kW
		Rendement PAC	400%
		Chaleur annuelle consommée	21'250 kWh
		Combustible consommé	5'313 kWh électricité
Investissement initial global			
Investissement dans l'équipement		00.--	45 533.--
Contribution initiale (15 kW, 900.-kWh)		13 500.--	34 500.--
(Subventions mutualisées dans contribution initiale)			à estimer
		Subvention si note E CECB pour enveloppe	à estimer
		Certificat CECB (1)	1 000.--
		Mise à l'enquête et émoluments	2 000.--
		Isolation du bâtiment, CECB note E - enveloppe	à estimer
Total investissement unique		13 500.--	83 033.--
Coûts annuels d'investissement			
Annuité sur 20 ans (taux de 2.35%, y.c. remboursement)		854.--	4 152.--
			3 347.--
Total coûts annuels d'investissement		854.--	7 498.--
Coûts annuels d'énergie			
Coût d'énergie (17.9 cts/kWh) sur la chaleur consommée (21'250 kWh)		3 804.--	1 482.--
Prime de puissance (160.-kWh)		2 400.--	00.--
Abonnement		00.--	00.--
Entretien et frais		00.--	550.--
Total coûts annuels d'énergie		6 204.--	2 042.--
Total annuel moyen sur 20 ans			
Total annuel moyen des la 21e année		7 058.--	9 540.--
		6 204.--	

(1) obligatoire pour toucher les subventions

Comparatif de coûts pour M. et Mme Robert Pache , Rue du Village 7			
	Habitation		
	Bâtiment	Habitat individuel	Système de chauffage existant
	Surface chauffée	260 m²	Gaz 25 kW
	Performance énergétique	Chaleur annuelle produite	25'000 kWh
		Combustible consommé	2'450 m³ gaz (10.2 kWh/m³ gaz)
		Rendement	85%
		Chaleur annuelle consommée	21'250 kWh
Fourniture de chaleur SIH			
Puissance contrat		15 kW	
Chaleur annuelle consommée		21'250 kWh	
Comparaison avec			
		Système de chauffage	PAC Air 20 kW
		Rendement PAC	250%
		Chaleur annuelle consommée	21'250 kWh
		Combustible consommé	8'500 kWh électricité
Investissement initial global			
Investissement dans l'équipement		00.--	43 154.--
Contribution initiale (15 kW, 900.-kWh)		13 500.--	00.--
(Subventions mutualisées dans contribution initiale)			à estimer
		Subvention si note E CECB pour enveloppe	à estimer
		Certificat CECB (1)	1 000.--
		Enquête simplifiée PAC	500.--
		Isolation du bâtiment, CECB note E - enveloppe	à estimer
Total investissement unique		13 500.--	44 654.--
Coûts annuels d'investissement			
Annuité sur 20 ans (taux de 2.35%, y.c. remboursement)		854.--	2 233.--
			1 800.--
Total coûts annuels d'investissement		854.--	4 033.--
Coûts annuels d'énergie			
Coût d'énergie (17.9 cts/kWh) sur la chaleur consommée (21'250 kWh)		3 804.--	2 367.--
Prime de puissance (160.-kWh)		2 400.--	00.--
Abonnement		00.--	00.--
Entretien et frais		00.--	800.--
Total coûts annuels d'énergie		6 204.--	3 187.--
Total annuel moyen sur 20 ans			
Total annuel moyen des la 21e année		7 058.--	7 220.--
		6 204.--	

(1) obligatoire pour toucher les subventions

Consommer SA PROPRE ÉLECTRICITÉ

Avantages

1. Sécurité d'approvisionnement

Grâce à l'utilisation de ressources locales et renouvelables l'approvisionnement en électricité est garanti, les **risques de pénurie et de «black out» sont écartés**

2. Stabilité des prix

Valorisation des ressources locales permet **des prix d'électricité stables à l'abri de la volatilité.**

3. Communauté Electrique Locale (CEL)

Grâce à la nouvelle loi sur l'électricité, il est possible de créer **une CEL réunissant les différents producteurs d'électricité** du territoire communal pour la **distribuer à tous les habitants** (autoconsommation) à un tarif compétitif via le réseau existant.

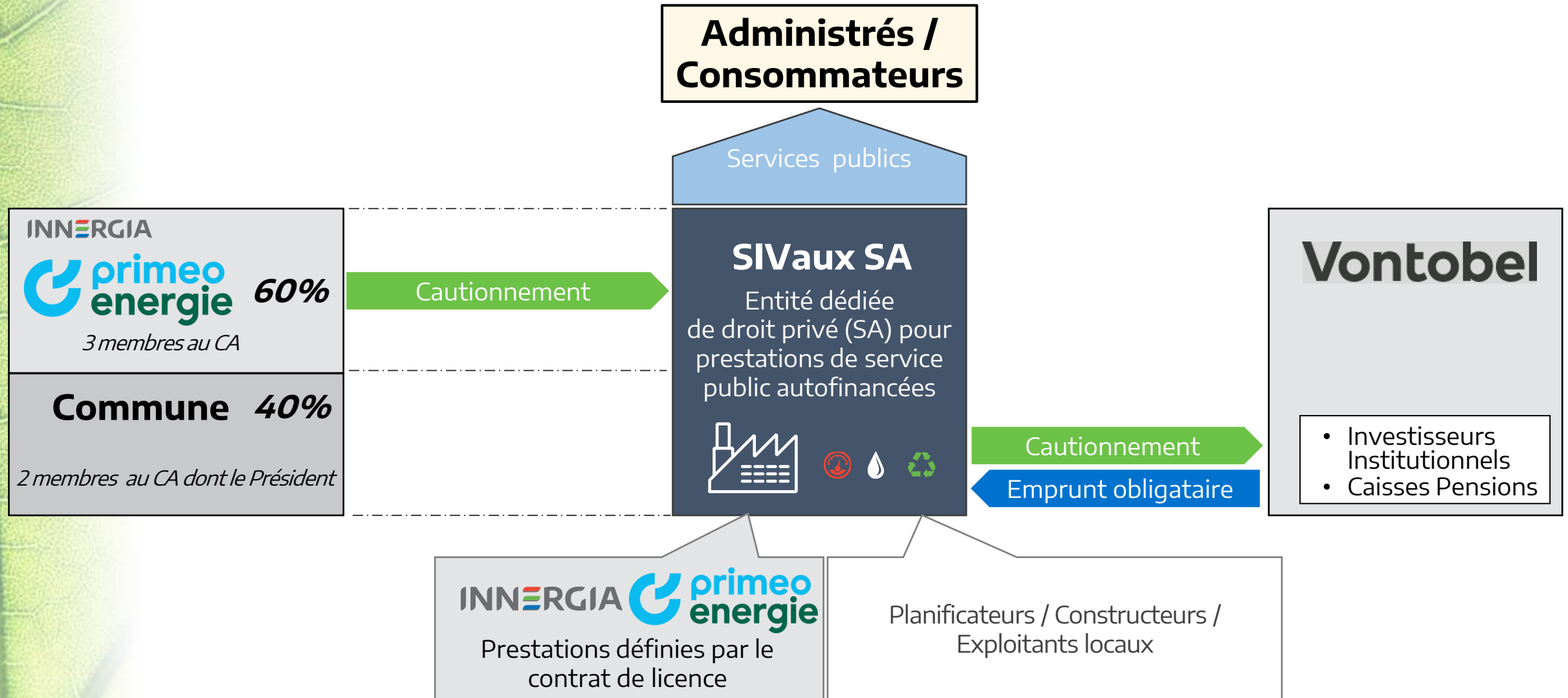
4. Stockage et régulation facilités

La mutualisation de l'électricité produite sur le territoire communal (CEL) permet un **stockage local centralisé** avec les technologies actuelles et futures.

3^{ème} pilier : Transition énergétique autofinancée

- Création d'une **société de services industriels (SIVaux SA)** privée contrôlée à terme à raison de **40% par la Commune & 20% par une coopérative de citoyens**.
- SIVaux SA assure le **financement** et la **réalisation** de **toutes les infrastructures nécessaires** par **emprunts obligataires** cautionnés.
- La Commune autofinance sa transition énergétique **sans endettement ou recours aux deniers publics**.

Services Industriels de Vaux-sur-Morges (SIVaux SA) : Phase 1

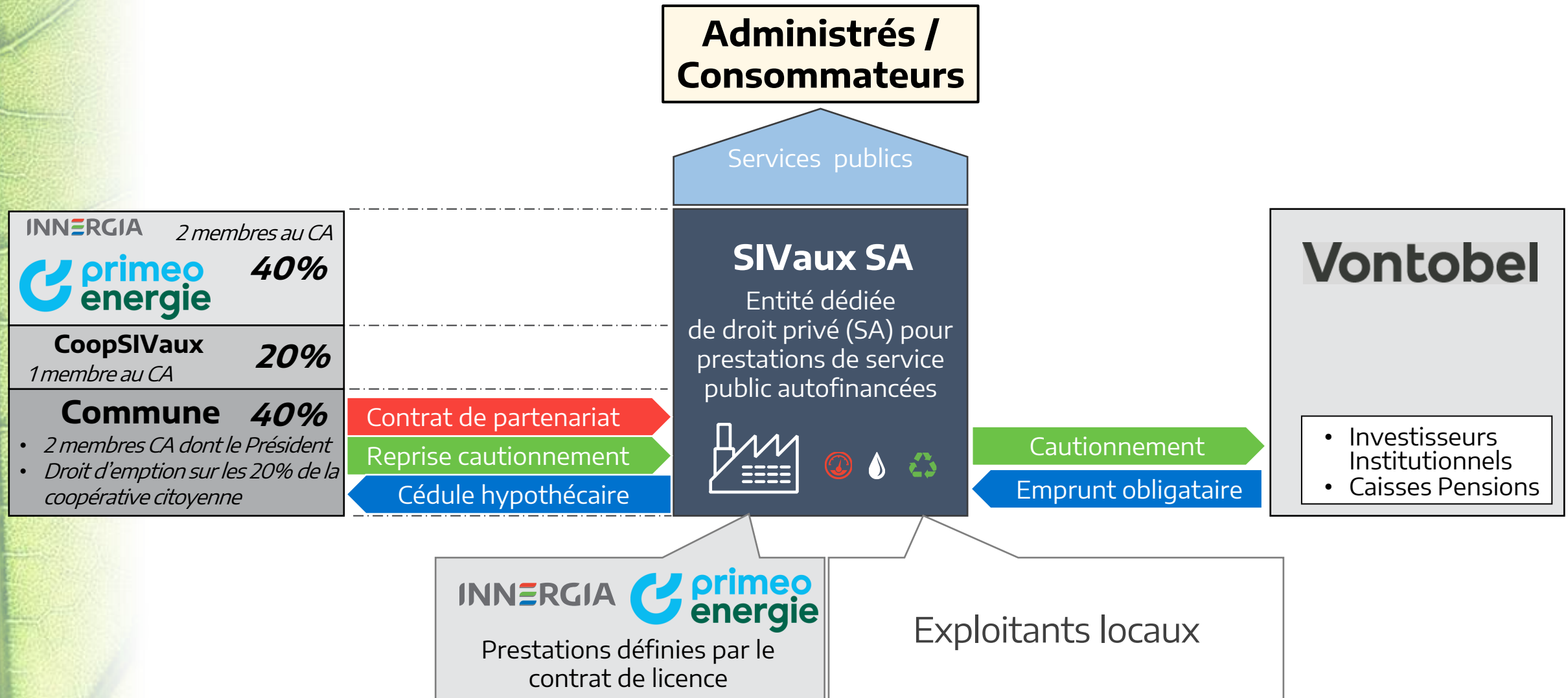


Services Industriels de Vaux-sur-Morges (SIVaux SA) : Phase 1

Durant toute la phase 1 :

- **AUCUN engagement financier, ni cautionnement** de la Commune.
- **Cautionnement octroyé par Primeo Energie** qui permet à SIVaux SA d'obtenir son financement à long terme par emprunt obligataire.
- Le financement et la réalisation des infrastructures du premier projet ainsi que la commercialisation de leurs services sont assurés par **Primeo Energie & Innergia** qui **assument toutes les responsabilités de cette mise en œuvre**.
- La planification, la construction et l'exploitation des infrastructures sont **adjugés par SIVaux SA à des entreprises locales et régionales**.

Services Industriels de Vaux-sur-Morges (SIVaux SA) : Phase 2



Services Industriels de Vaux-sur-Morges (SIVaux SA) : Phase 2

Suite à la réalisation par SIVaux SA, des infrastructures du premier projet et leur commercialisation, en phase 2:

1. La Commune reprend le **cautionnement garanti par les infrastructures** de SIVaux SA
2. La Commune et une coopérative citoyenne (CoopSIVaux) **reprennent la majorité du capital (60%) de SIVaux SA**
3. La Commune (publique) **signe un contrat de partenariat (PPP)** avec SIVaux SA (privé)
4. SIVaux SA octroie à la Commune des cédulas hypothécaires & servitudes foncières qui **garantissent un droit de propriété sur toutes les infrastructures** de SIVaux SA
5. SIVaux SA adjuge l'exploitation de ses infrastructures à des **entreprises locales et régionales**

Rémunération Innergia – Primeo Energie

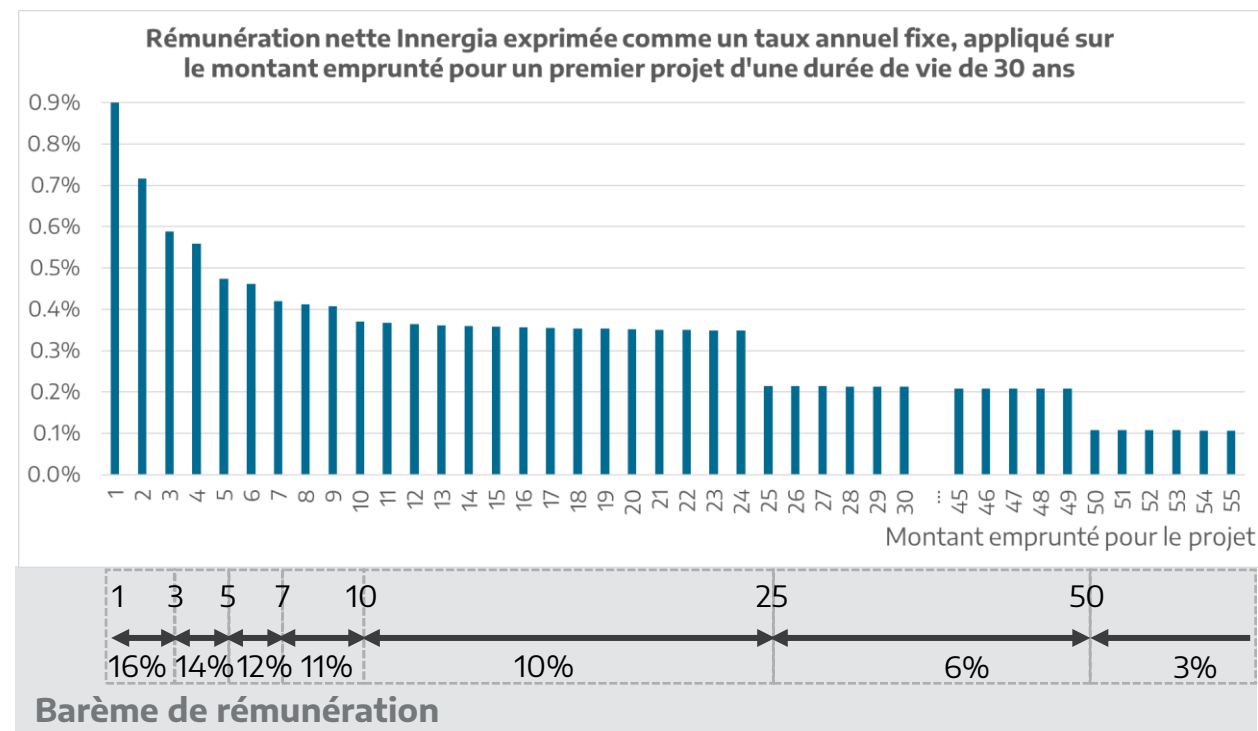
Exemple avec 3 projets

Montants en CHF	Financement	Innergia®
1 ^{er} projet	4'000'000	
RFI		130'000
Participation SIC		-20'000
Licence		560'000 (14%)
2 ^e projet	4'000'000	
Licence		440'000 (11%)
3 ^e projet	4'000'000	
Licence		400'000 (10%)
Total	12'000'000	1'510'000

La rémunération totale d'Innergia® et de Primeo Energie est de CHF 1'510'000 pour un volume global de financement de 12 M, soit des prestations à hauteur de 12.6 % comprises dans l'investissement.

Sur une durée de vie des infrastructures de 30 ans, ces prestations correspondent à une charge annuelle de 0.42%.

La rémunération est composée d'une **redevance forfaitaire initiale** (RFI, de 130'000 CHF) unique et d'un **pourcentage dégressif** appliqué sur le montant des fonds empruntés **par projet** et **basé sur le volume cumulé** des projets successifs.

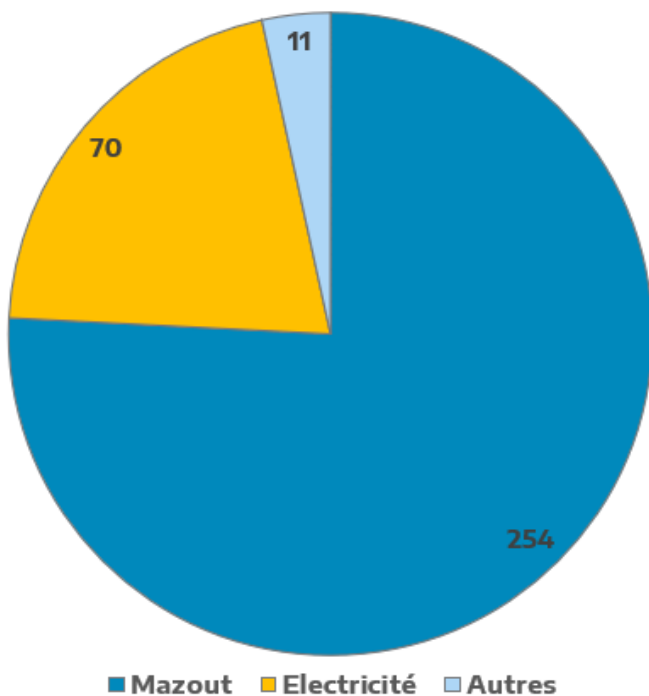


A lush green forest with tall trees and a small pond in the background. The text "Feuille de route et projets" is overlaid in the center.

Feuille de route et projets

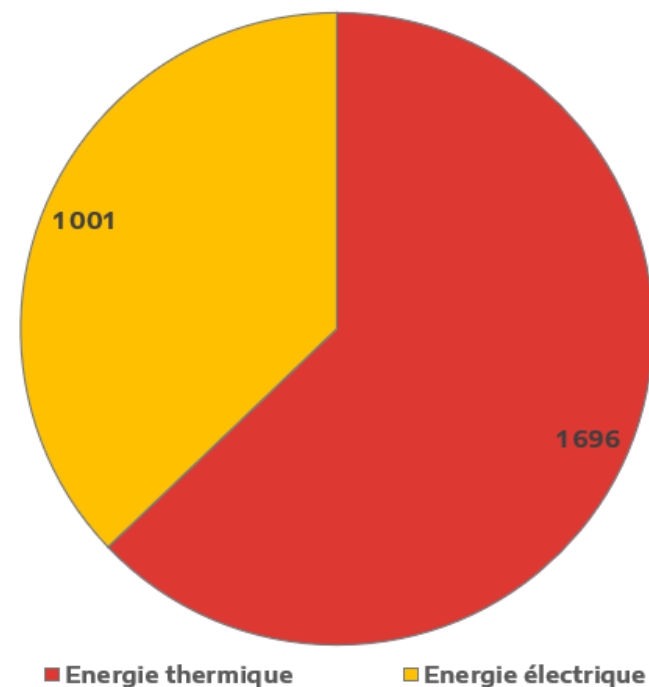
Besoins actuels

Emissions de GES par agent
énergétique, en t-CO₂-eq/a
(total 335)



- Réduire l'usage des combustibles fossiles importés
- Décarboner la production de chaleur

Demande énergétique par usage en MWh/a
(total 2'697)



- Augmenter la part de l'approvisionnement électrique local
- Devenir acteur du système énergétique

Structure des projets des SI Vaux SA



Electricité



- Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments
- Système de régulation du réseau par stockage

Synergies



Chaleur



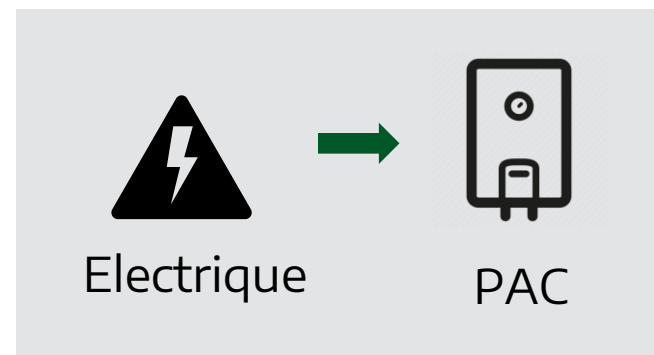
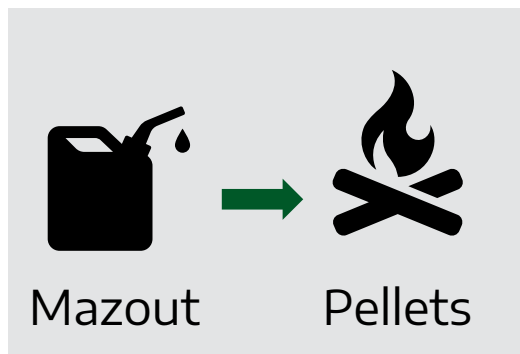
- Transformation énergétique de systèmes de chauffage de bâtiments individuels

Tableau des investissements estimés

Projets			Investissement estimé
	Transformation énergétique [CHF]		1'400'000
	Solaire PV [CHF]	Bâtiments communaux	170'000
		Bâtiments agricoles	1'640'000
		Bâtiments individuels	390'000
	Batterie de régulation du réseau [CHF]		1'800'000
TOTAL			5'400'000 CHF

Transformation énergétique

Principe : **remplacement par SIVaux des installations de chauffages** individuelles non renouvelables puis contrat de fourniture de la chaleur issue de la nouvelle installation.

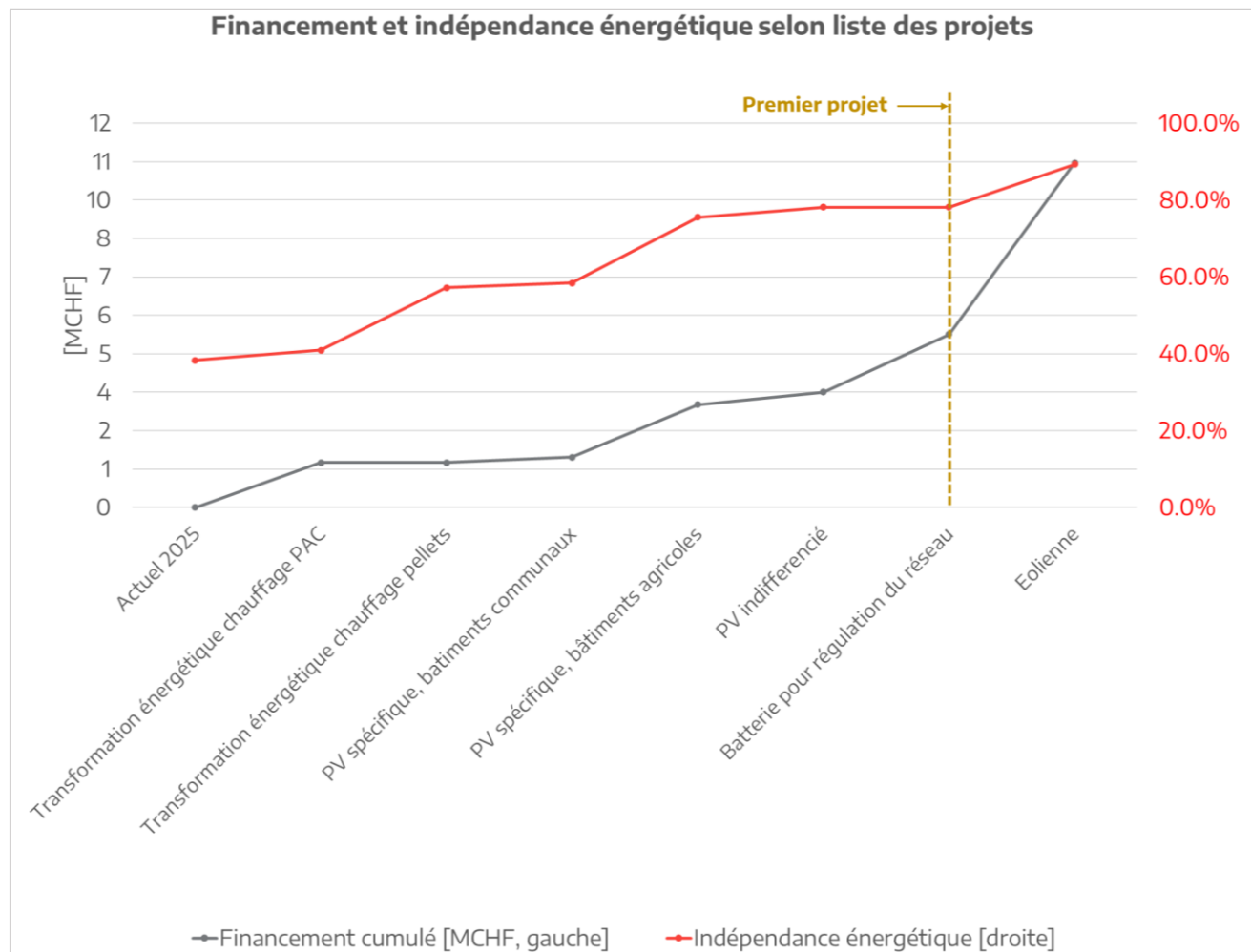


La consommation électrique des PAC contribue à augmenter le taux d'autoconsommation de l'électricité produite localement.

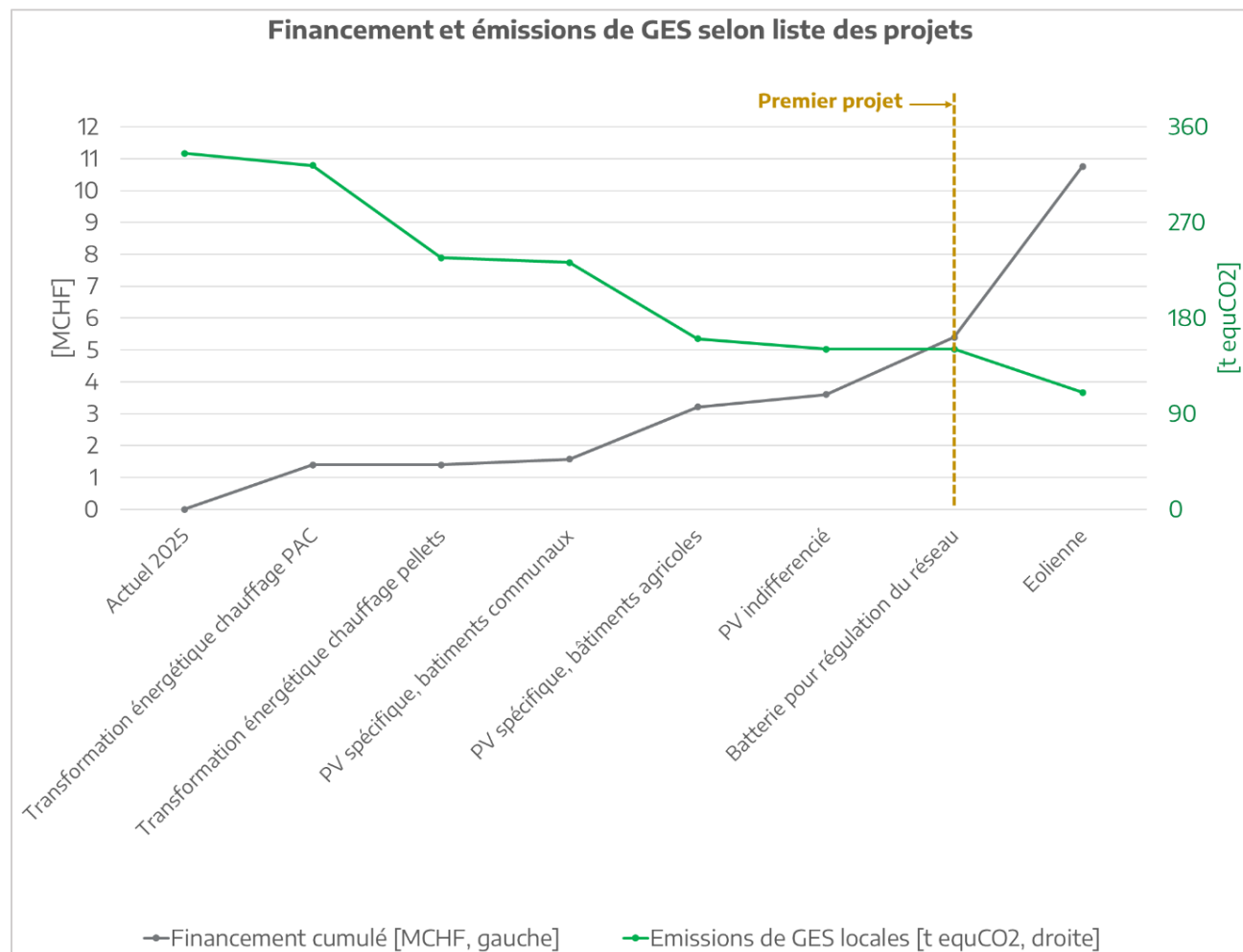
Récapitulatifs de tous les projets

Projet	Financement [CHF]	Thermique [MWh/a]	Production électrique [MWh/a]	Commune [tCO2/a]*	Hors commune (injection) [tCO2/a]
Transformation énergétique chauffage PAC	1 400 000	72		11.4	
Transformation énergétique chauffage pellets		438		86.9	
PV spécifique, bâtiments communaux	170 000		65	4.4	3.5
PV spécifique, bâtiments agricoles	1 640 000		922	71.6	56.3
PV indifférencié	390 000		143	9.8	7.7
Batterie pour régulation du réseau	1 800 000				
TOTAL premier projet	5 400 000	511	1 130	184.1	67.5
Eolien	5 360 000		3 000	41.0	290.3
TOTAL	10 760 000	511	4 130	225.1	357.8

Augmentation de l'indépendance énergétique



Réduction des émissions de GES



Merci pour votre attention



Frédéric James Gentizon

Ingénieur et économiste

Président & CEO

fjgentizon@innergia.swiss



Swati Rastogi Mayor

Ingénieure EPFL

Administratrice et COO

srastogi-mayor@innergia.swiss



Thomas Senn

Ingénieur EPFL

CTO

tsenn@innergia.swiss